

## Degrés d'hypothèse, échelle de conditions

**Guy Achard-Bayle**

Université de Lorraine, CREM / University of Lorraine

F-57000 Metz, France

<https://ror.org/04vfs2w97>

Email: [guy.achard-bayle@univ-lorraine.fr](mailto:guy.achard-bayle@univ-lorraine.fr)

Orcid ID: 0000-0003-4681-829X

**Résumé.** Il existe dans nombre de langues une grande diversité de mots ou expressions pour exprimer l'hypothèse. Il en résulte une diversité d'interprétations liées à l'emploi de ces mots ou expressions : « hypothétique », « faux conditionnel », « concessif », « oppositif », « explicatif », et cette tradition se perpétue dans les grammaires d'aujourd'hui. Après d'autres, nous avons étudié cette diversité, cherchant toutefois à rassembler les interprétations sous le couvert de la suspension de la vérité (*vériconditionnalité*) pour la mise en débat dialogique (*véridictionnalité*), passant ainsi du fait représenté au fait de dire. Nous aborderons ici sous un autre angle la question de la diversité des introducteurs, des constructions et des temps et des modes. Face à une pléthore de combinaisons, et dès lors que l'on sort de l'opposition potentiel/irréel, possible/contrefactuel, on peut envisager non plus une opposition mais une échelle, une gradation de conditionnalité ou d'hypothèse des combinaisons qui envisagent ou permettent, ou non, l'actualisation.

**Mots-clés :** échelle, gradation, conditionnalité, hypothèse, vériconditionnalité, véridictionnalité, dialogisme.

### Degrees of Hypothesis, Scale of Conditions

**Abstract.** In many languages, there is a wide variety of words and expressions for hypothesis. The result is a diversity of interpretations linked to the use of these words or expressions: "hypothetical", "false conditional", "concessive", "oppositive", "explanatory", and this tradition is perpetuated in today's grammars. Following in the footsteps of others, we have studied this diversity, seeking however to bring interpretations together under the umbrella of the suspension of truth (*vericonditionality*) for dialogical debate (*veridictionality*), thus moving from the *fact represented* to the *fact of saying*. Here, we take another look at the diversity of introducers, constructions, tenses and modes. Faced with a plethora of combinations, and as soon as we move away from the potential/actual, possible/counterfactual opposition, we can envisage not an opposition but a scale, a gradation of confidentiality or hypothesis of combinations that envisage or allow, or not, actualization.

**Keywords:** scale, gradation, conditionality, hypothesis, vericonditionality, veridictionality, dialogism.

**JEL Code:** G35

## Introduction : Préambule sur le métalangage

Nous prendrons pour commencer les termes et notions de « condition » et d'« hypothèse » dans le sens que leur donne, toujours, la tradition grammaticale, même si celle-ci s'exerce aux niveaux aussi bien sémantique que morpho-syntaxique, et qui s'appliquent aux constructions de type *Si P, (alors) Q*, où *Si P* est la proposition subordonnée et *alors Q* la principale. Suivant une autre tradition, logique<sup>1</sup>, on parlera de protase et d'apodose, qui met davantage en valeur la relation séquentielle et implicative qui unit les deux ; on reviendra sur ces termes du métalangage.

En attendant il faut bien convenir que s'appuyer sur le vocabulaire grammatical traditionnel est susceptible de créer de la confusion, en mêlant notamment la description ou l'analyse sémantique, celle de la conditionnalité ou de l'hypothétique, dans sa diversité et ses degrés, et l'analyse morphosyntaxique, celle de la corrélation ou de la subordination ; mais, pour défendre de cette tradition, nous dirons d'une part que l'avantage de cette présentation est, de permettre de se faire comprendre de tous ceux et toutes celles qui ont appris et retenu la grammaire de la sorte ; d'autre part, que c'est ainsi que procèdent les toutes récentes et modernes grammaires du français : l'*Encyclopédie Grammaticale du Français* (EGF, dite aussi Encyclogram, 2003-aujourd'hui<sup>2</sup>), comme la *Grande Grammaire du Français* (GGF, 2021).

Plus scientifiquement, ou moins « scolairement », nous pouvons justifier cette approche traditionnelle hybride par l'exemple que donne Émile Benveniste (1974 : 223<sup>3</sup>), qui veut illustrer le lien qu'il est nécessairement fait, sémiologiquement parlant, entre les niveaux d'organisation, et partant d'analyse, formel et sémantique (en l'occurrence fonctionnel) :

Enfin, il doit être entendu que les signes se disposent toujours et seulement en relation dite paradigmatique. On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). Ici évidemment, toute espèce de problèmes peuvent se poser, qui ont, certains d'entre eux, une importance philosophique. Si l'inventaire sémiotique comprend le signe « si » (conjonction d'hypothèse), il faut admettre également sa fonction particulière qui est la fonction d'induction, « si... alors... »

### 1. Problématique d'arrière-plan : diversité des constructions « sous condition »

Cela dit, notre article portera sur le fait ou partira du fait qu'il existe, en français comme dans nombre d'autres langues, une diversité remarquable de mots ou locutions pour exprimer l'hypothèse dont on considérera, après ce que nous avons dit précédemment, que *Si* est emblématiquement le signe et le signal, à la fois marqueur et introducteur.

On voit déjà toute l'ampleur de la complexité qui résulte de cette diversité, mais elle s'accroît si on tient compte de deux faits : tout d'abord (i), *Si* n'est pas cet « introducteur emblématique » dès lors qu'il ne figure pas à l'initiale de la suite protase-apodose, c'est-à-dire si ladite protase suit l'apodose, et si de la sorte *Si* perd sa fonction de signal d'une représentation du monde (plus ou moins fictif d'ailleurs) et de sa mise en discours *sous condition* (on reviendra sur cette addition) ; ensuite (ii), certaines constructions ou combinaisons de deux propositions expriment parfaitement l'hypothèse sans qu'aucun signe-signal ne soit utilisé et sans pour autant que la (con-) jonction logique protase-apodose en souffre :

(1) *Il vient, je pars.*

(2) *À qui devons-nous notre civilisation ? À quoi devons-nous d'être ce que nous sommes ? À la conquête des Romains. Et cette conquête, elle eût échoué, elle se fût faite plus tard, dans des conditions différentes, peut-être*

---

<sup>1</sup> Comme la tradition grammaticale précédente, on y reviendra plus bas par quelques références, la tradition logique est toujours : voir Corblin (2013 : part. 90-98).

<sup>2</sup> Avril 2021 pour la notice « Conditionnel » de Jacques Bres, sur laquelle nous nous appuyons.

<sup>3</sup> À l'origine (1966), dans une conférence pour le XIII<sup>ème</sup> Congrès des Sociétés de Philosophie de langue française, intitulée, précisément, *La forme et le sens dans le langage*. Cette conférence deviendra le ch. XV des *Problèmes de linguistique générale* 2. Dans l'extrait cité, Benveniste décrit le niveau ou domaine « sémiotique » de l'organisation linguistique, autrement dit, plus haut dans la même page : « intra-linguistique ». Inversement, ou complémentairement : « La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action » (page 224). La « sémiologie » rassemble les deux niveaux ou domaines. Sur la relation des trois termes et notions de « sémiologie », « sémiotique » et « sémantique », voir Claudine Normand (2001).

*moins bonnes, si les gaulois n'avaient été divisés entre eux et perdus par leur anarchie...* (Jacques Bainville, *Histoire de France* 1924, rééd. Paris, Perrin coll. Tempus 2022, page 17)

Procédons à diverses remarques sur ces exemples : dans le premier exemple, autrement dit dans ce cas de P-A sans *introduceur signe-signal*, l'ordre protase-apodose est contraint. Dans le second exemple, on voit tout d'abord le lien qui existe d'un point de vue logico-sémantique entre interrogation et hypothèse : la seconde répond à la première. Ce lien a été étudié en français entre autres par les linguistes de la tradition guillaumienne (Moignet 1974, 1981, puis Martin 1983)<sup>4</sup>. Il est justifié par le fait que les deux types de constructions suspendent, autrement dit mettent en suspens et sous condition, condition de vérification, la valeur de vérité des propositions. On remarquera toutefois, d'un point de vue argumentatif, que si une réponse est rapidement apportée aux questions, et dans un format très condensé, donc avec autant d'assurance, l'affirmation est aussitôt projetée dans un univers hypothétique.

Par ailleurs, dans le second exemple, en dehors du fait que les deux propositions juxtaposées au subjonctif imparfait sont bien en rapport de protase-apodose, il ne fait pas de doute que ce type de construction est si peu familier que la restitution des liens logiques est plus complexe que dans l'implication canonique *Si P, (alors) Q*. On peut considérer néanmoins que ce choix rare de construction, deux propositions juxtaposées au subjonctif imparfait, est contraint par le fait que la seconde (qui est l'apodose) introduit elle-même une hypothétique bien signalée, elle, et introduite par *Si*.

## 2. Étymologie et approche discursiviste de la conditionnalité

Revenons à nos questions de métalangage pour élucider le sens étymologique de protase et d'apodose. Le premier terme vient du grec προτάσις « tension en avant », de là, « proposition » ; le second, apodose, du grec ἀποδοσις signifie d'abord « don, paiement en retour ». Partant du sens étymologique de « proposition », nous avons proposé à notre tour (2012), mais suivant d'autres, notamment Wieslaw Banys (2001) et Jacques Bres (2010<sup>5</sup>), de « reconstruire » le sens des conditionnelles. C'est qu'il existe en effet une diversité pour ne pas dire un nombre indéterminé d'interprétations liées à l'emploi des mots ou locutions comme *Si* : « hypothétique », « faux conditionnel », « concessif »<sup>6</sup>, « oppositif », « explicatif »...

On avait déjà un exemple de cette diversité de sens (ou d'interprétations) dans le *Bon Usage*<sup>7</sup>, mais il plus significatif encore de remarquer que cette tradition se prolonge jusqu'à la toute récente *Grande Grammaire du Français* (GGF, vol. 2 ch. XIV-2). Mais pour revenir à la liste des sens ou interprétations donnée ci-dessus, on remarquera encore qu'on peut lire dans cette série une gradation, et y voir un exemple de ce que nous appellerons une échelle de conditionnalité.

\*

Après d'autres donc (dont Banys 2001 qui recense une quinzaine de significations), nous avons consacré notre ouvrage (2012) à cette diversité sémantique, en cherchant à rassembler l'éventail des interprétations sous le couvert de la suspension de la vérité (*vériconditionnalité*) pour la mise en débat dialogique<sup>8</sup> (*véridictionnalité*), conjuguant ainsi le fait représenté au *modus dicendi*, la manière de dire. Si la *protasis* est bien ce qui est un *en avant*, un posé en avant, qui appelle un retour, on voit fort bien comment ce rapport ou cette mise en scène se traduit en termes de discours : la *pro-position* appelle une réponse, autrement dit est soumise à débat voire à délibération.

<sup>4</sup> Cf. notre analyse in Achard-Bayle (2018) <https://doi.org/10.1515/sem-2018-0047>

<sup>5</sup> De nombreux travaux ont suivi. Ils sont repris par l'auteur dans sa notice citée de l'Encyclogram (2021).

<sup>6</sup> Pour la GGF, le terme « concessive » s'applique généralement à des corrélations *Si P, Q* dont la « relation de conséquence » est « contrariée » (o p. cit., vol. 2 : 1555). Le marqueur emblématique de ce type de conditionnelle concessive est *même si* : *Paul viendra, même s'il pleut*, mais *Si* seul peut faire l'affaire : *Si Jean fut malade, il ne resta pas couché* (exemples de la GGF). La question de savoir si *même si* est un marqueur « à part entière » a été discuté par Mireille Piot (1996) dans un article au titre explicite : « La conjonction même si n'existe pas » (<https://shs.hal.science/halshs-00306491/document>). Nous avons repris sa démonstration dans notre ouvrage de 2012, dans la mesure où nous pensons comme elle que l'adverbe *même* est un modifieur « effaçable » du marqueur conditionnel. Toutefois, pour justifier l'argumentation inverse, on peut remarquer que sa présence ou son adjonction modifie profondément le sens de la corrélation, mettant alors en relief le côté « oppositif » – « contrariant », pour paraphraser la GGF – de la relation *P, Q*.

<sup>7</sup> Nous utilisons la 10<sup>ème</sup> éd. de 1975, la première étant de 1936.

<sup>8</sup> Voir Bres (2010).

### 3. Analyse discursiviste des *Si* supposés non conditionnels

Mais que ce débat ou cette délibération soit fictif ou fictive est une autre chose, dans la mesure où c'est un même locuteur qui, suivant l'expression idiomatique, « fait la question et la réponse ». Après tout, le locuteur ne fait qu'anticiper la réaction de son interlocuteur par une forme de pensée ou de parole rapportée ; et par cette anticipation, lui force en quelque sorte la main, autrement dit l'incite, l'encourage à admettre la validité de la conjonction et la corrélation protase-apodose.

Cette hypothèse, disons discursiviste, est corroborée par l'analyse sémantico-morphologique et diachronique du conditionnel que propose Bres (art. cité) : ce temps ou tiroir verbal était destiné à l'origine à exprimer un futur du passé dans du discours rapporté, d'où sa morphologie (par ex. : cantare + habebat > chanter+ait) :

Dans ces différentes langues romanes, le conditionnel s'est développé aux dépens du subjonctif, initialement dans certaines complétives et interrogatives indirectes pour signifier l'ultériorité en discours rapporté indirect (libre) et dans les tours éventuels. (Bres, art. cité)

Cette lecture ou cette reconstruction discursive du sens logique de la conjonction-corrélation permet ainsi d'unifier — un tant soit peu, pour rester modeste — la diversité des emplois et des nuances sémantiques qu'on a remarqués et cités par ailleurs : c'est qu'à côté de l'irréel et du potentiel, il existe bel et bien des conjonctions et des corrélations protase-apodose factuelles : ce qui est « étrange » si l'on considère que l'on emploie dans ces cas un *Si* là où on pourrait avoir un *Quand*. Mais malgré cette étrangeté, paradoxale, on peut revenir à notre interprétation première ; ainsi dans le cas d'une *Si P, Q* dite « contrastive », on peut trouver deux indicatifs :

(3) *Si j'étais mauvais charpentier, j'étais encore plus mauvais tailleur* (ex. inspiré de Robinson Crusoé, in Dancygier & Sweetser, 2005)

Dans cet exemple, en effet, la suite de deux imparfaits de narration n'empêche pas l'interprétation *modale*, au sens du *modus dicendi* : cela veut dire que la condition, car il y a bien mise sous condition avec l'emploi de *Si*, ne porte pas sur les faits en eux-mêmes (« il n'est pas nécessaire d'être mauvais charpentier pour être mauvais tailleur »), mais sur le fait que le narrateur les met en relation, et plus précisément les compare ; la nécessité est alors de laisser entendre, faire comprendre, par le choix d'une telle *Si P, Q* dite « contrastive », que le locuteur émet une hypothèse, celle-ci portant sur une appréciation.

### 4. Remarques sur l'approche discursiviste des *Si* « non conditionnels »

4.1. Prolongeons cette analyse par une série de remarques : tout d'abord, on voit ici que le rôle joué par le récepteur, c'est-à-dire l'interprète de ces *Si P, Q* dites aussi « faussement hypothétiques », ce rôle donc, est tel que s'explique facilement la multiplication des dénominations utilisées par les grammairiens qui s'y sont intéressés ; ainsi, pour notre exemple (3), on pourrait parler, plus que de « contrastive », de « comparative » ou d'« appréciative », cela ne nuirait en rien au fond ou à l'essentiel sémantique de la formule : la mise en scène du dire.

4.2. D'où notre deuxième remarque. On verra dans l'exemple suivant (4) tout ce qui diffère de (3) :

(4) *Si j'étais un charpentier...* (titre d'une chanson<sup>9</sup>)

(3) *Si j'étais mauvais charpentier, j'étais encore plus mauvais tailleur.*

En (4), on a ce que les grammairiens ou les linguistes (comme Dancygier & Sweetser, op. cit.) appellent une « vraie conditionnelle » (*true conditionals*<sup>10</sup>). En (3), en revanche, la protase revient sur un fait passé,

<sup>9</sup> Adapté de l'anglais : *If I Were a Carpenter...* <https://www.paroles.net/johnny-hallyday/paroles-si-j-etais-un-charpentier>.

<sup>10</sup> *Real conditionals* chez William Lycan (2001), ou encore *genuine conditionals vs nonconditional conditionals* (voir Steve Nicollet 2008). Francis Corblin (op. cit. : 90) réserve le qualificatif de « conditionnelles » aux *Si P, Q* qui « ont un lien direct avec l'implication matérielle ». Il en exclut donc les « oppositives » (son ex. : *Si la Cité est le cœur de Paris, le Quartier latin en est l'âme*), et distingue parmi les *Si P, Q* qui ont ce lien : (i) les *factuelles* (*law like*) : *Si on chauffe l'eau à 100°, elle bout* ; (ii) les *éventuelles* (*Si Pierre est chez lui, Marie est déjà rentrée*) ; (iii) les *contre-factuelles* (*Si Pierre était venu hier, je lui aurais présenté Marie*). On en reparlera à propos de *Quand*.

attesté, et alors c'est bien l'emploi du marqueur hypothétique qui nous fait passer dans un monde (mental, subjectif) de représentation sous condition.

4.3. De la même manière, troisième remarque, on peut voir, dans ce cas d'une *Si P, Q* dite « oppositive » (5), que la protase peut se paraphraser ainsi (5') :

(5) *S'il est venu, il est reparti bien vite.*

(5') *S'il est (en effet) venu, (je trouve qu') il est reparti bien vite (et je soumets cette appréciation à ton/votre jugement ou assentiment.)*

4.4. En revanche, l'emploi de *Quand* n'est pas possible (5'') pour exprimer la mise sous condition, c'est-à-dire la mise en débat, car cette conjonction nous ramène à une suite de propositions factuelles qui exprime une corrélation (et une succession) temporelle (et non causale), qui ne soulève pas de débat, ne mérite pas discussion :

(5'') *Quand il est venu, il est reparti bien vite.*

Pour autant, les « conditionnelles factuelles », celles qui « expriment des régularités » (suivant Francis Corblin, op. cit. : 91), peuvent avoir recours à *Quand* (ou à *À chaque fois que...*) aussi bien qu'à *Si* :

(6) *Si/Quand on fait chauffer l'eau à 100°, elle bout.*

Si toutefois nous revenons à nos exemples (5), on voit que la transformation, par généralisation, de (5'') en (6') introduit dans la relation *P, Q* une dimension oppositive de type *P mais Q* :

(6') *Quand il vient, il repart bien vite.*

Celle-ci tient au rapport, précisément, oppositif qu'entretiennent le sémantisme de « venir » et de « partir », et plus encore de « partir » modifié en « partir vite ».

4.5. Terminons par cet « étrange » exemple de corrélations *Si P, Q* non conditionnelles :

(7) *Lorsque Louis XV mourut, s'il y avait du mécontentement, il était incurable. S'il y avait de l'agitation, elle était superficielle. L'ancien régime avait besoin de réforme, il le savait, et l'immobilité n'a jamais été sa devise...* (Bainville, op. cit. : 289)

Ici, le recours à l'hypothèse marquée par *Si* alerte notre attention dans la mesure où les corrélations *P, Q*, dont toutes les propositions sont à l'imparfait, ne sont ni proprement contrastives comme en (3), ni franchement ou catégoriquement oppositives comme en (5) ; en fait, le contexte général où ces *Si P* apparaissent se caractérise par l'assurance des propos, l'affirmation ferme d'une vérité : « n'a jamais été... », à la fin de l'extrait. Autrement dit, l'historien est sûr de la vérité de ses affirmations. D'où l'intérêt de cette mise en scène hypothétique : en fait il est avéré qu'il y a eu à la mort de Louis XV, des événements qui relèvent du mécontentement et de l'agitation. Pourquoi alors cette (re-) présentation hypothétique ? C'est qu'en fait le doute et donc le débat, disons, mis en scène porte sur l'appréciation qu'implique le choix des substantifs : ils sont appréciatifs au sens où quel que soit l'actant, le locuteur porte un jugement sur ses sentiments et ses actes.

## 5. Conclusions partielles sur la diversité *graduée* de la conditionnalité et son expression

En termes de conditionnalité et d'expression de la conditionnalité, on a pu distinguer les vraies hypothétiques (éventuelles et contrefactuelles) ; en termes de *gradation*, on peut considérer qu'elles représentent les degrés haut et extrême de la condition ou de l'hypothèse, des fausses qui néanmoins se distinguent des effectives, autrement dit des corrélations de propositions *P, Q* rapportant des faits « effectus ». Ces « fausses » hypothétiques (dites ainsi par contraste avec les « vraies »), sont dites néanmoins conditionnelles au sens « délibératif » que nous avons retenu : l'effectué est présenté comme un éventuel/conditionnel pour pouvoir être soumis au débat/à l'approbation. La condition équivaut alors à : « à condition que tu valides (vs à condition que cela soit effectif) ». Il ne s'agit donc plus comme nous l'avons dit de raisonner en matière ou dans un monde logique de véridictionnalité, mais dans un univers de véridic-

tionnalité, c'est-à-dire un univers discursif mental et interactif de validation de la vérité (nous développerons la question des *univers*, en nous référant dans notre ultime section, à Robert Martin 1983).

## 6. Effectivité et éventualité

### 6.1. Effectivité et explication

L'autre cas de conjonction-corrélation effective, non hypothétique, est celui de la tournure explicative :

(8) *Si je ne lui ai pas parlé, c'est qu'il s'est mal conduit avec moi.*

La complexité de la tournure vient de ce que la conséquence paraît ici en position initiale, de protase ; quant à l'apodose, qui est la cause logique ou sémantique de la protase, elle a besoin de l'extracteur *c'est que...*, sans quoi l'établissement de la relation logique est impossible ; sauf peut-être dans des cas physiques comme :

(9) *Si l'eau bout, on l'a chauffée.*

(vs) (6) *Si on chauffe l'eau à 100°, elle bout.*

Mais on admettra que ce type de conjonction-corrélation (9) est une forme de vérité de La Palisse qui ne dit rien ; ou plutôt qui se représente comme telle : un dit qui ne dit rien !

### 6.2. Autres conclusions partielles

1. On pourra dire que l'utilisation de *Si* est un signal de mise en suspens de la valeur de vérité, au même titre que l'est une interrogation, et cela dans le but d'ouvrir un espace de délibération sinon de débat, ou encore de négociation de la pertinence, au titre de la vérité, de la mise en commun de P et de Q ; ou encore de la justification de cette mise en commun.
2. Dans le cas extrême où la vérité est la plus assurée, c'est-à-dire effective, effectuée, le recours à la conjonction-consécution *Si P, Q* pose problème.
3. Dans le cas d'une lapalissade de forme explicative, ou pseudo-explicative, la mise en débat de la vérité est caricaturale, donc n'a finalement pas lieu, quand bien même elle en prend la forme.
4. Dans cette mise en scène « caricaturale » de la construction du sens, la vérité n'a plus rien à faire, n'est même plus en débat ; et c'est à un autre niveau « méta- » que se situe l'enjeu de la mise en scène : *la représentation de la représentation* qui annihile la pertinence même de la conditionnalité, c'est-à-dire la possibilité d'une interprétation autre sinon partagée, en tout cas négociable.
5. On attend ainsi une sorte de *degré zéro de la conditionnalité*, où l'on peut néanmoins distinguer deux sous-degrés :
  - Méta-conditionnalité 1 : la conditionnalité est une présentation discursive du vrai.
  - Méta-conditionnalité 2 : la représentation ou la « vision ironique » de cette représentation.

### 6.3. Le factuel

Reste la vérité scientifique qui prend parfois la forme « conditionnelle » *Si P, Q* :

(6) *Si on chauffe l'eau à 100°, elle bout.*

On en arrive ainsi à *Au cas où...* Et là, hypothèse, éventualité et effectivité ou « effectivité » se rejoignent. Mais elles se distinguent du factuel temporel *Quand*. Reste alors une question en suspens : pourquoi recourir au conditionnel (*Si/Au cas où*) quand on a l'alternative du temporel (*Quand*) ? C'est donc une autre question de *degrés de condition...*

## 7. Au cas où...

Le *cas* est ce qui (étymologiquement) « tombe dessus », ce qui arrive. Il n'y a donc pas de degré de condition possible contrefactuelle, autrement dit d'« irréal du passé » avec *Au cas où...* :

(10)<sup>??</sup> *Au cas où il aurait été malade, il aurait présenté un certificat de maladie...*

*Au cas où* introduit donc ce que l'on pourrait maintenant, et suivant Bres (art. cité), un vrai futur hypothétique (voir également infra l'analyse de Charaudeau 2019).

Cela dit, nous allons aborder avec cet introducteur une autre question, sans pour autant nous détourner de la précédente question. Soit cet exemple, un peu plus complexe, du moins dans sa présentation, que nous reproduisons telle quelle :

(11) <b>Au cas où tu seras</b> <sup>11</sup>	
Les locutions conjonctives <i>au cas où</i> et <i>dans le cas où</i> , qui introduisent une proposition subordonnée hypothétique, se sont largement substituées aux formes littéraires et vieillissantes, mais cependant toujours correctes, <i>en cas que</i> , <i>au cas que</i> . Ces dernières introduisent un verbe au subjonctif : <i>En cas qu'il vienne, tenez-vous prêts</i> . <i>Au cas où</i> et <i>dans le cas où</i> , bien qu'ayant le même sens, commandent, elles, le conditionnel : on veillera donc à ne les faire suivre ni d'un verbe au subjonctif ni d'un verbe à l'indicatif, fût-ce un indicatif futur.	
On dit	On ne dit pas
<i>Au cas où une complication se produirait, appelez-moi</i>	<i>Au cas où une complication se produise, ...</i>
<i>Au cas où tu serais malade...</i>	<i>Au cas où tu seras malade...</i>

Dans ce tableau, on a un bel exemple de la diversité dont on a parlé pour commencer : diversité des introducteurs, diversité des constructions et diversité de l'emploi des temps ou modes verbaux qui vont avec. On pourra trouver un tableau sinon complet du moins plus étendu, donc plus problématique, de ces diversités, de leur combinaison, dans le *Bon Usage* et la GGF.

Le problème est qu'alors, et en effet, aucune « règle » n'est énoncée dans cette grammaire de l'Académie, qui laisse vraiment attendre l'alternance des temps/modes.

Et c'est un paradoxe grammatical en effet : *Si P* peut se construire avec le présent (et le futur dans Q), alors qu'*Au cas où* n'admet pas à sa suite, suivant la norme mais aussi dans l'usage, le futur, mais seulement, une corrélation doublement conditionnelle. Ce qui contredit l'échelle des degrés de l'éventualité et par conséquent de la factualité... Cela dit, on peut imaginer que la multiplication des « emplois fautifs » témoigne de la difficulté à maîtriser pareil système, si système il y a.

C'est pourquoi les grandes grammaires savantes se contentent, elles, d'observer ce qui se passe au niveau formel, c'est-à-dire de relever comment est faite la relation entre tel introducteur et tel mode/temps. Autrement dit, face à une pléthore de combinaisons (une centaine selon Banys 2001 ou encore Corminbœuf 2018), et dès lors que l'on sort de l'opposition potentiel/irréal, ou possible/contrefactuel, est occultée la question, formelle et sémantique, de la relation entre l'introducteur et l'expression de la condition par le mode/temps du verbe : ainsi, Patrick Charaudeau (2019 : 546-547) justifie pour *Si* le lien entre le factuel (l'« implication » dit-il) et les tiroirs verbaux de l'indicatif (présent, futur) parce qu'ils « permettent l'actualisation » ; alors que l'« hypothèse » potentielle, autrement dit la « relation non actualisable » au présent ou au futur, s'accompagnera de l'imparfait et du conditionnel (« futur hypothétique »). Pour les autres introducteurs, l'auteur relèvera sans détail sémantique les corrélations qui les lient aux tiroirs employés.

## 8. Perspective et conclusion en forme d'appendice : degrés de conditions et « temps »

Nous pouvons alors formuler une perspective : sans prétendre arriver à régler la question, et en nous limitant au domaine du « possible » (l'« actualisable » ou le « vérifiable » selon Charaudeau, op. cit.),

<sup>11</sup> « Emplois fautifs » du site de l'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/emplois-fautifs>

nous essaierons ultérieurement de reprendre l'observation et l'analyse des corrélations introducteurs/modes-temps en essayant d'introduire ou réintroduire du sens dans ces déterminations.

En attendant, terminons sur la relation mode-temps.

Suivant Jacques Bres (art. cité), on peut considérer la conditionnel comme un futur hypothétique et donc un « temps » (tiroir verbal) de l'indicatif : parce que notamment, on l'a vu au début, il cumule morphologiquement les marques du futur *R* et du passé *ait* ; pour autant il ne s'agit pas d'un futur du passé, ce qui serait absurde ou bien nous obligerait à une véritable contorsion cognitive du temps.

En fait il faut plutôt y voir un futur improbable ou moins probable que le futur lui-même : ce qui renforce notre idée de degrés de conditionnalité, degrés qui sont fonction des conditions, elles-mêmes « in esse »<sup>12</sup> ; mais cela aussi justifie le fait que les linguistes et même les grammairiens d'aujourd'hui (cf. Bres, art. cité, pour une liste, dont le Dictionnaire de l'Académie et le Bon Usage dans leurs dernières versions) penchent pour un conditionnel temps du mode indicatif et non un conditionnel mode à part entière.

C'était en fait la position de Robert Martin (1983) qui en termes d'univers croyances (et d'images de croyances : c'est-à-dire ce que le lexique-grammaire donne à voir comme saisies formelle de nos représentations), distingue le possible (futur) et le probable (conditionnel). Le problème vient alors de ce que le conditionnel, en fait de temps « in esse », peut aussi exprimer le contrefactuel : on imagine aisément que du point de vue du temps physique et psychologique, cette modalité d'existence n'a rien à voir avec le réalisé, le réel et le réalisable (passé-présent-futur).

## Bibliographie

ACHARD-BAYLE, G., 2012. « *Si quelque chat faisait du bruit...* » *Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*. Metz : Université de Lorraine/Centre de recherche sur les médiations, coll. Recherches linguistiques.

BANYS, W., 2001. Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait/non fait et types d'emplois du *si* propositionnel conditionnel. *Studia kognitywne*, 4, 141–152.

BENVENISTE, É., 1974. *Problèmes de linguistique générale* 2. Paris : Gallimard.

BRES, J., 2010. Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique... In COLAS-BLAISE, M., KARA, M., PERRIN, L., PETITJEAN, A. (éds). *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz : Université de Lorraine/Centre de recherche sur les médiations, coll. Recherches linguistiques, 201–225.

BRES, J., 2020. Le conditionnel. In *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : [http://www.encyclogram.fr/notx/048/048\\_Notice.php](http://www.encyclogram.fr/notx/048/048_Notice.php)

CORMINBŒUF, G., 2018. Les constructions en *SI*. In *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : [encyclogram.fr : http://encyclogram.fr/notx/020/020\\_Notice.php](http://encyclogram.fr/notx/020/020_Notice.php)

DANCYGIER, B., SWEETSER, E., 2005. *Mental Spaces in Grammar. Conditional Constructions*. Cambridge: Cambridge University Press.

FAUCONNIER, G., SWEETSER, E., 1996. *Spaces, Worlds and Grammar*. Chicago: The University of Chicago Press.

GUILLAUME, G., [1929] 1970. *Temps et verbe*. Paris : Champion.

---

<sup>12</sup> Sur cette question du « in esse », Jacques Bres (art. cité : section 1.5.3) s'inspire de Gustave Guillaume [[1929]1970] : « l'indicatif (...) est le mode du temps *in esse*, à savoir qu'il actualise le procès dans une des trois époques : passée, présente ou future. Si le conditionnel est un temps de l'indicatif, il convient de le positionner par rapport à la division en époques, et par rapport aux autres temps. Comme pour l'aspect, la morphologie du conditionnel se voit sollicitée, et les positions sont différentes selon qu'est privilégié l'infixe [ɛ], issu de l'infinitif de la périphrase latine et qui entre également dans la morphologie du futur, ou l'affixe [ɛ] qui entre dans celle de l'imparfait : dans le premier cas, le conditionnel sera classé comme un temps de l'époque future ; dans le second, comme un temps de l'époque passée. »



LYCAN, W. G., 2001. *Real Conditionals*. Oxford: Clarendon Press.

MARTIN, R., [1983] 1992<sup>2</sup>. *Pour une logique naturelle*. Paris : PUF, Presses Universitaires de France.

NICOLLE, S., 2008. Review of LYCAN, W. G., 2001. *Real Conditionals*. Oxford: Clarendon Press and DANCYGIER, B., SWEETSER, E., 2005. *Mental Spaces in Grammar. Conditional Constructions*. Cambridge: Cambridge University Press. *SIL Electronic Book Reviews* 2008-003. Available on line: <https://www.sil.org/resources/publications/entry/40651>

NORMAND, C., 2001, *Sémiologie, Sémiotique, Sémantique* : remarques sur l'emploi de ces termes par Émile Benveniste. *Linx*, 44, 29–38.

PIOT, M., 2004. La conjonction *même si* n'existe pas. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 24, 481–491. En ligne : <https://shs.hal.science/halshs-00306491/document>

## Grammaires

ABEILLÉ, A. et al., 2021. *Grande Grammaire du Français*. Arles : Actes Sud et Paris : Imprimerie nationale.

ACADÉMIE FRANÇAISE, 2024. *La langue française. Dire, ne pas dire*. Paris : Institut de France. En ligne : <https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>

BLANCHE-BENVENISTE, C. et al., (« projet initié par —, édité à partir de 2011). *EGF, Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : <http://www.encyclogram.fr/util/accueil.php>

*Bon Usage* : voir GREVISSE

CHARAUDEAU, P., 2019<sup>2</sup>. *Grammaire du sens et de l'expression*. Limoges : Lambert-Lucas.

*EGF/Encyclogram/Encyclopédie grammaticale du français* : voir BLANCHE-BENVENISTE et al.

*GGF Grande grammaire du français* : voir ABEILLÉ et al.

GREVISSE, M., 1975<sup>10</sup>. *Le Bon Usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux : Duculot.

**Guy Achard-Bayle**, professeur émérite, Université de Lorraine, CREM, F-57000 Metz, France